

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

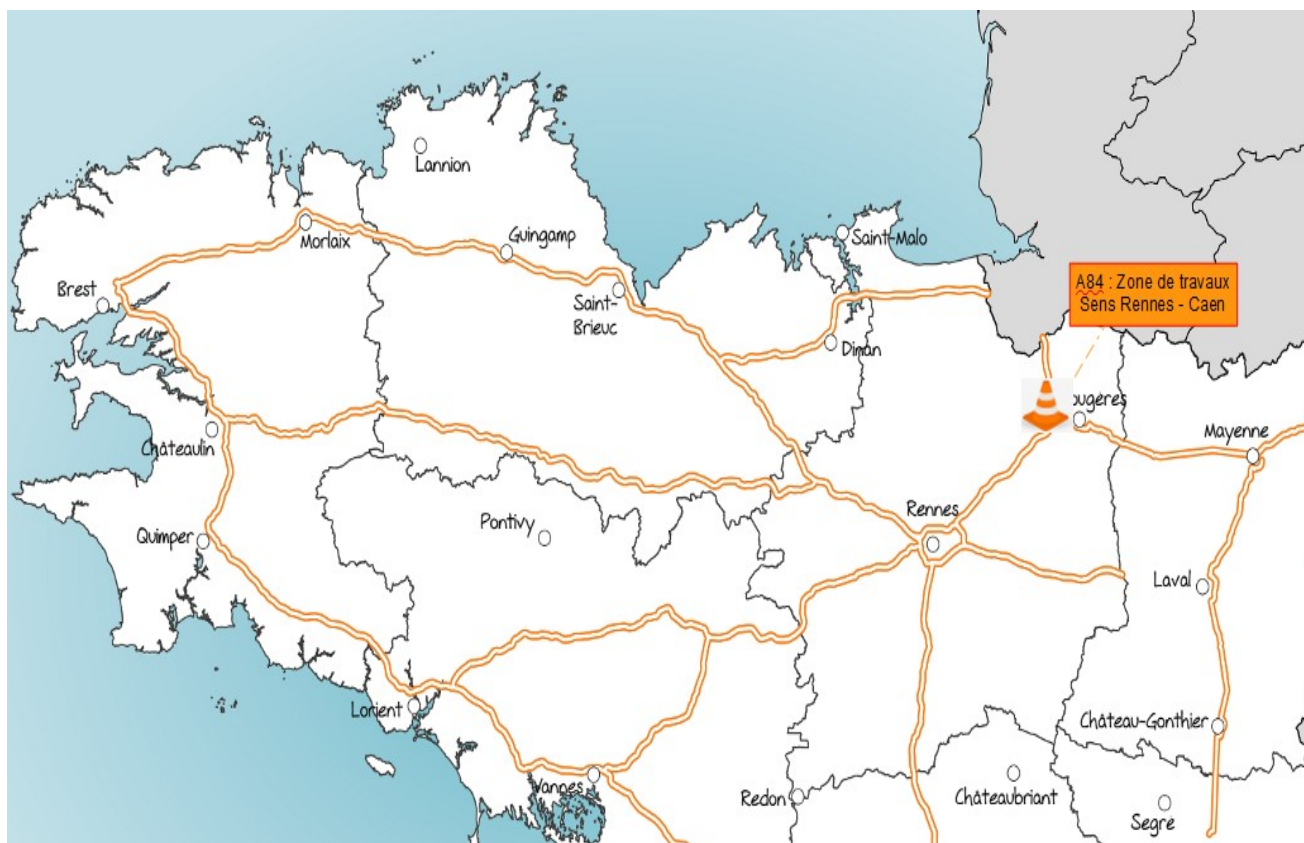
Rennes, le 8 mars 2021

A84 - Rénovation de la chaussée entre La-Chapelle-Saint-Aubert et Saint-Germain-en-Cogles, dans le sens Avranches - Saint-Brieuc

Un chantier de 4 semaines à compter du 22 mars

Du lundi 22 mars au vendredi 16 avril, des travaux de renouvellement de la chaussée de l'A84 seront réalisés au niveau des communes de la Chapelle-Saint-Aubert, Saint-Sauveur-des-Landes et Saint-Germain-en-Cogles en direction de Caen.

Cette opération s'inscrit dans le programme annuel d'entretien des chaussées de la DIR Ouest et dans la continuité des travaux engagés en direction de Rennes en 2020. Les travaux consisteront à rénover la chaussée existante de l'A84 en direction de Caen : les enrobés de l'aire de repos de la Chaîne, les bretelles de l'échangeur de Saint-Sauveur des Landes y compris le giratoire de la RN12 et le remplacement des joints du pont surplombant la Minette.



Contacts Presse :

Nathalie Chouan – Responsable Communication
Tél : 02 99 33 46 56
Mission Communication
Tél : 02 99 33 47 05

Direction Interdépartementale des Routes Ouest

10, Rue Maurice Fabre
CS 63108 - 35031 RENNES Cedex

www.diro.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Quelles incidences pour les usagers ?

Pour limiter l'impact du chantier sur les conditions de circulation et assurer la sécurité des conducteurs et des équipes sur le chantier, des fermetures et restrictions de circulation seront nécessaires pendant toute la durée des travaux selon le calendrier suivant :

- **Du 29 mars au 2 avril : Fermeture totale de l'échangeur de Saint-Sauveur des Landes et du giratoire sur la RN12, toutes les nuits.**

La nuit du 31 mars au 1er avril, neutralisation de la voie de droite de l'A84 en direction de Caen, en complément de la fermeture de l'échangeur.

Les fermetures des bretelles de l'échangeur seront accompagnées par la mise en place de **déviations** :

- par la RD812 pour les usagers venant de Rennes en direction de Fougères,
- par les RD706 puis RD155 pour les usagers venant de Fougères en direction de Caen,
- par l'échangeur n°30 de « Saint-Etienne-en-Cogles » puis la RD155 pour les usagers venant de Caen en direction de Fougères,
- par la RD812 puis l'échangeur n°28 de « Saint-Aubin du Cormier » pour les usagers venant de Fougères en direction de Rennes.

- **Du 6 avril au 16 avril : Basculement de la circulation jour et nuit y compris le week-end de l'A84** en direction de Caen sur la chaussée opposée sur 4 km au niveau des communes de La Chapelle Saint-Aubert et Saint-Sauveur des Landes.

- **6 avril au 23 avril: Fermeture de l'aire de repos de La Chaîne.**

- **19 avril au 23 avril : Fermeture totale toutes les nuits de l'A84** en direction de Caen, au niveau de la commune de Saint-Sauveur des Landes, entre **l'échangeur n°28** de « Saint-Aubin du Cormier » et **l'échangeur n°30** de « Saint-Étienne en Cogles ». Les **bretelles d'échanges n°1 et n°2** entre la RN12 et l'A84 (échangeur de Saint-Sauveur des Landes) seront également **fermées**.

Les usagers seront invités à sortir au niveau de l'échangeur n°28 de « Saint-Aubin du Cormier » pour rejoindre la RD812, puis la D706 et enfin la D155 jusqu'à l'échangeur n°30 de « Saint-Etienne-en-Cogles ».

Les fermetures des bretelles de l'échangeur de « Saint-Sauveur des Landes » seront accompagnées par la mise en place de **déviations** :

- par la RD812 pour les usagers venant de Rennes en direction de Fougères,
- par les RD706 puis RD155 pour les usagers venant de Fougères en direction de Caen,
- par l'échangeur n°30 de « Saint-Etienne-en-Cogles » puis la RD155 pour les usagers venant de Caen en direction de Fougères,
- par la RD812 puis l'échangeur n°28 de « Saint-Aubin du Cormier » pour les usagers venant de Fougères en direction de Rennes.

- **26 avril au 7 mai : Basculement de la circulation, jour et nuit y compris le week-end,** de l'A84 en direction de Caen sur la chaussée opposée sur 5,5 km au niveau des communes de Saint-Sauveur des Landes et Saint-Germain-en-Cogles.

- **17 mai au 21 mai : Basculement de la circulation, jour et nuit de l'A84** en direction de Caen sur la chaussée opposée sur 3 km au niveau de la commune de Saint-Sauveur des Landes pour le remplacement des joints d'ouvrage du passage hydraulique surplombant la Minette.

Contacts Presse :

Nathalie Chouan – Responsable Communication
Tél : 02 99 33 46 56
Mission Communication
Tél : 02 99 33 47 05

Direction Interdépartementale des Routes Ouest

10, Rue Maurice Fabre
CS 63108 - 35031 RENNES Cedex

www.diro.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les basculements de la circulation en direction de Caen sur la chaussée opposée, engendreront une **réduction de la vitesse** à 50 km/h dans les points de basculement et à 80 km/h à l'intérieur de la zone basculée.

Les temps de déplacement dans ces secteurs seront susceptibles d'être allongés pendant toute la durée des travaux.

Les conducteurs sont invités à la plus grande prudence et au respect scrupuleux de la réglementation précisée par la signalisation mise en place, pour leur sécurité et celle des intervenants sur le chantier.

Pour s'informer avant et pendant son déplacement

- les conditions de circulation sur : www.diro.fr
- l'information routière Bison Futé : www.bison-fute.gouv.fr
- les panneaux d'informations lumineux

Direction interdépartementale des routes Ouest

La direction interdépartementale des routes (DIR) Ouest assure l'exploitation, l'entretien, la gestion du trafic et la modernisation de 1520 km de routes nationales en Bretagne et Pays de la Loire. C'est un service déconcentré du ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Sa mission de service public est d'offrir un service de qualité; d'assurer un niveau de sécurité maximal aux usagers et de contribuer au développement des territoires desservis.

Contacts Presse :

Nathalie Chouan – Responsable Communication
Tél : 02 99 33 46 56
Mission Communication
Tél : 02 99 33 47 05

Direction Interdépartementale des Routes Ouest

10, Rue Maurice Fabre
CS 63108 - 35031 RENNES Cedex

www.diro.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*